



Créer un cadre réglementaire adapté aux défis actuels et futurs

CHANTIER : CADRE RÉGLEMENTAIRE ET CONTRACTUEL

COPRÉSIDENTS : GAÉTAN DEMERS (gbi)
et CATHERINE TREMBLAY (AtkinsRéalis)

Définition / Intention

Le Chantier stratégique sur le cadre réglementaire et contractuel vise l'amélioration des lois, règlements et contrats qui encadrent les relations avec les organismes publics et parapublics au Québec.



Des lois qui encouragent l'innovation et l'agilité dans les projets



Des règlements qui favorisent des projets responsables et durables



Des ententes contractuelles qui misent sur une bonne définition des besoins, un partage équilibré des risques et une flexibilité au chapitre de la main-d'oeuvre.



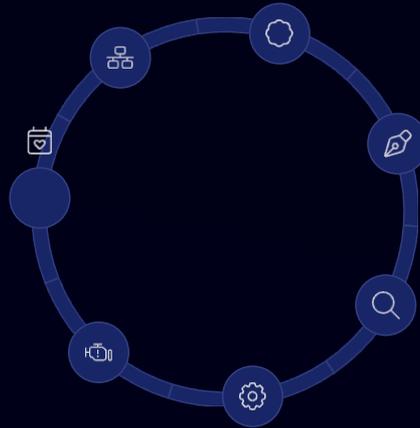
Résultante

Rôle stratégique

Reconnaissance du rôle stratégique et de la vision globale des professionnels multidisciplinaires.

Conditions contractuelles

De meilleures conditions contractuelles facilitant les négociations avec les donneurs d'ouvrage.



Rémunération

Une rémunération juste et équitable en fonction des services offerts.

Infrastructures

Identifier des solutions aux enjeux de réalisation des projets d'infrastructures.

Projets stratégiques sur 3 ans

1. Assurer la transition vers le Guide des services d'ingénierie et la nouvelle grille de taux horaires de référence (ISQ).
2. Former un groupe de travail sur les modes collaboratifs pour cerner les risques et bien positionner l'industrie.
3. Promouvoir les meilleures pratiques d'approvisionnement auprès des organismes municipaux.
4. Effectuer une veille, influencer et faire des recommandations sur les projets de lois et de règlements, ainsi que les pratiques d'approvisionnement touchant le génie-conseil.
5. Proposer des solutions pour relever les défis reliés à la réalisation des projets d'infrastructures.
6. Faire un suivi de l'évolution des modes d'approvisionnement et de rémunération chez Hydro-Québec.